

« Cette ordonnance injuste vous prive de prendre une femme vertueuse : elle vous enlève les joies, les espérances, l'amour qui resserrent le lien de la famille. Cette ordonnance démoralise votre instinct naturel, vous pousse à rejeter le beau sexe, et vous expose à tomber dans la fange de l'immoralité, et fait de vous des *hypocrites*. » Mais arrêtons-nous ; c'en est assez pour faire juger jusqu'à quel point cet homme immoral, pousse l'imprudence. Or voilà ces héros de réforme que nos frères séparés n'ont pas honte de proposer pour des modèles accomplis de toutes les vertus. Leur langage est toujours puisé dans les sources du libertinage le plus éhonté. C'est ainsi qu'en agit Luther et ses contemporains, et tout dernièrement Kzercsi ; c'est ainsi que s'exprime Ronge : mais par bonheur, son influence a été bien minime chez les catholiques. Nous pensons que cet exposé est suffisant pour faire disparaître tout ce qu'il y aurait de dangereux dans cette pièce du *Montreal Witness*. Passons tout de suite à un autre article du même journal qui renferme la continuation de l'histoire de la Réforme par d'Aubigné ; histoire qui est marquée au coin du mensonge, et de la plus insigne mauvaise foi.

Le docteur d'Aubigné donne à entendre que l'agitation qui a lieu aujourd'hui, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Irlande, en Ecosse et en France doit opérer de grands changements, envers la Réforme. Il attribue cette agitation, à une religion fautive ou véritable. C'est vrai : nous lui répondrons qu'en Allemagne, et en Prusse, c'est le défaut d'unité parmi les sectaires qui jette le trouble partout, jusqu'à ébranler la constitution des états. En Suisse, les libéraux voudraient dominer sur le spirituel et le temporel, et c'est la partie protestante qui forme les agitateurs. En Angleterre, c'est la vérité de la religion catholique qui engage, tous les jours, les hommes les plus marquants à laisser le protestantisme pour embrasser la foi de Rome. La philosophie, en France, travaille de tous ses efforts pour avoir le contrôle de l'éducation, et elle ne veut ni de catholicisme, ni de protestantisme. En Irlande, il est évident que l'agitation ne travaille que pour reconquérir sa liberté politique. Les ministres, en Ecosse, ne veulent plus dépendre de l'autorité de l'Eglise établie. Voilà donc ce que le protestantisme opère partout où il est établi, des troubles et des révolutions. Le Dr. d'Aubigné fait beaucoup d'honneur au Pape, et nous l'en remercions, lorsqu'il dit « que les Espagnols, délivrés du joug de l'Islamisme, et les Prussiens, tirés des ténèbres de l'idolâtrie, tombèrent sous le joug d'un prêtre couronné. » La Prusse, qui est maintenant sous le joug de Luther, en est-elle plus heureuse ? « Les croisades furent encore un moyen que le Pape employa pour augmenter son autorité. » C'est une vieille calomnie déjà réfutée, car les Papes n'y gagnèrent jamais rien. Entre les principaux motifs qui firent entreprendre les croisades, ce fut d'arrêter les conquêtes d'un peuple barbare qui menaçait l'Europe entière ; et bien loin de leur savoir gré d'avoir conservé le christianisme et la civilisation, on leur en a fait un crime. Si les protestants et les incrédules qui se joignent à eux, étaient de meilleure foi, et plus instruits, ils seraient plus modérés. Autre accusation : il s'agit du salut par la foi seule. Mais la justification du pécheur par la foi seule est rejetée par un grand nombre de protestants eux-mêmes. Suedenborg envoie Luther en enfer pour l'avoir enseignée. Les Unitaires, les Universalistes, les Quakers, quelques Anglicans, les Genevois, la majorité des protestants français, une grande partie des protestants allemands, la rejettent aussi, au moins virtuellement. Voici comme raisonne notre auteur sur ce texte de St. Paul : *c'est par la grâce de Dieu que vous êtes sauvés par la foi, et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.* (Eph. II. S.)

« C'est d'après cette parole de paix, ces bonnes nouvelles, qu'une multitude de pécheurs croyaient, et étaient attirés à Dieu qui seul peut donner la paix de la conscience. » Le Docteur croit ici que l'Apôtre exclut absolument les bonnes œuvres pour être sauvé, tandis qu'il dit, que c'est par la foi que nous avons en Jésus-Christ et qui est un don gratuit, que nous pouvons acquérir le salut en y coopérant de notre part et non pas par nos œuvres seules, lesquelles n'ont de mérite qu'autant qu'elles sont animées par la foi en J.-C. Le docteur déplore amèrement que l'économie du christianisme se trouve renversée, « puisque la foi devient nulle, si le salut n'est plus approprié à elle seule. » A cette erreur vient, dit-il, s'en joindre une autre ; « c'est que l'Eglise enseigna que le pécheur ne pouvait être justifié par la foi jointe aux œuvres. » — Absurdité du protestantisme, de croire cette doctrine inventée par les hommes ; tandis que l'Evangile et les Epîtres des Apôtres parlent sans cesse de

la pratique des bonnes œuvres pour obtenir le pardon des péchés. Qu'ils ouvrent leurs Bibles et qu'ils lisent de bonne foi. — Si nous nous en rapportions aux paroles du Dr. d'Aubigné, la doctrine de l'Eglise Romaine sur la satisfaction des bonnes œuvres, serait un pur sémi-pélagianisme, en ce qu'elle place la bonté de l'homme dans un acte extérieur, plutôt que dans les affections de l'âme, et qu'elle met la plus haute importance aux actes extérieurs, aux observances légales, et aux œuvres de la pénitence. Rien n'est plus faux que cette assertion, puisque, chez les catholiques, les œuvres de la pénitence n'ont de mérite qu'autant qu'elles sont animées, vivifiées par la foi en Jésus-Christ. — « Aussitôt que le salut fut enlevé à Dieu, dit-il, il tomba entre les mains des Prêtres ; ils se mirent à la place du Seigneur. Le Pontife Romain lui-même tient la place de Dieu pour les esprits aveugles ; de là la puissance, l'autorité des Papes, et des abus sans nombre... — Quel amas d'absurdités dans ce peu de lignes qui certainement portent leur contre-poison avec elles.

« Cependant la doctrine du salut par la foi seule ne fut pas entièrement perdue ; elle ne fut pas formellement reniée : les Papes ne la condamnèrent point par leurs décrets. » On peut répondre à cela, que cette doctrine dont parle le docteur n'a jamais existé dans l'Eglise, témoins les Juifs qui demandent à St. Pierre, ce qu'ils ont à faire pour obtenir le pardon de leur déicide : Simon le Magicien à qui le même apôtre ordonne de faire pénitence de ses iniquités : le docteur nous cite lui-même Tertullien qui tient presque aux temps apostoliques et qui dit : « Il faut nous dépoiler de nos parures, changer notre nourriture, nous revêtir de nos sacs de cendre, renoncer à tout ornement et plaisir du corps, tomber aux genoux des Prêtres et implorer le secours des prières de nos frères. » Eh ! bien, dit le docteur, « voilà un homme qui s'est retiré de Dieu. » Eh ! bien, dirons nous à notre tour, voilà un père de l'Eglise qui condamne la doctrine des protestants. « Les œuvres de pénitence, continue l'auteur de l'histoire de la Réforme, mises à la place du salut qui nous vient de Dieu, se multiplièrent dans l'Eglise depuis Tertullien jusqu'au 13e. siècle. On enjoignait aux hommes de jeûner, d'aller nu-tête, de ne point porter de linge, de faire de longs voyages, de renoncer au monde et d'embrasser l'état monastique. » Il est bien faux que l'Eglise ait fait injonction à qui que ce soit, d'entrer dans l'état religieux. Il n'y a que les personnes de bonne volonté qui aient été admises dans les monastères, pour y pratiquer la vie religieuse. — Le docteur nous parle des Flagellans du 11e. siècle, comme d'une pratique de pénitence extravagante ; nous lui répondrons que ces flagellations exercées par des personnes d'une haute piété sur elle-mêmes pouvaient être louables. Mais qu'ayant dégénérées en abus et en scandale, le Pape et les évêques les réprouvèrent hautement : que n'auraient pas à dire les catholiques des tremblements des Quakers, des sauts et des bonds des Shakers, des cris et des hurlements des Newlightes ?

Mais voici une belle invention de notre docteur c'est celle des indulgences. Ce sont les prêtres qui inventèrent ce nouveau système ou plutôt qui le substituerent à celui des œuvres de pénitence qui tendait à sa fin. Les indulgences doivent leur origine à Jean le Jeuneur, évêque de Constantinople. Voici ce qu'il disait : « Pénitents, vous êtes incapables d'accomplir les pénitences qui vous sont imposées : alors nous, prêtres du Seigneur, et vos propres pasteurs, nous prenons sur nous votre fardeau. Qui peut mieux que nous jeûner, faire des genuflexions, réciter des psaumes ? Mais comme celui qui travaille mérite son salaire : pour sept semaines de jeûne, (et c'est Regino abbé de Prune qui le dit) vous donnerez si vous êtes riches, quarante sols, si vous êtes moins riches, vous ne donnerez que la moitié : le pauvre paiera six sols. » quelques personnes élevèrent courageusement la voix contre un si honteux trafic, mais ce fut en vain. Mais ne faut-il pas être ignorant, extravagant pour nous venir débiter de semblables absurdités ? Ce docteur d'Aubigné croit-il écrire pour des Topimans ? De semblables impertinences n'ont pas besoin de réfutation, ce serait leur faire trop d'honneur. Toutes fois écoutez la suite et prenez patience : « Le Pape, dit-il, vit de suite, tout ce profit qu'il lui en pouvait revenir. Une échelle fut dressée d'après laquelle dix, vingt ans de pénitence étaient fixés pour tel ou tel péché. C'était une ressource aisée qui fournissait les moyens de remplir ses coffres sous le nom d'offrandes volontaires. » Entr'autres réponses à ces avancées téméraires, on peut dire, que s'il y a eu quelques abus dans la concession des indulgences, jamais elle n'ont servi de raison aux Papes pour remplir leurs trésors, je défie qui que ce soit de le prouver. C'est avec le même front que le